

Envoyé en préfecture le 10/12/2020

Reçu en préfecture le 10/12/2020

Affiché le 10/12/2020

ID : 026-212600050-20201208-2020_138-DE

DEPARTEMENT DE LA DROME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 08 décembre 2020

Nombre de membres afférents : 19

En exercice : 19 Qui ont pris part à la délibération : 17

Date de la Convocation : 03/12/2020

Date d'affichage : 03/12/2020

L'an deux mil vingt et le huit décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : Jean- Michel GAMORE- Mylène DELORME - GAUTHIER Laurent- Jean- Luc MONTAGNER- Marylin MOUTET - Aurèlie SYLVESTRE- Nathalie MARECHAL- Patrice TETARD- Joël MALIGNIER- David MAGNET- Daniel PEYROL- Céline POIRRIER- Laure DUCHAMP (arrivée à 19h10).

Excusés : Mathilde SAVARY (pouvoir donné à Céline POIRRIER), Christophe GRANGER (pouvoir donné à Jean- Michel GAMORE), Véronique AUGIZEAU (pouvoir donné à Laurent GAUTHIER), Jean GRANGER, Alexandra CHABANIS.

Daniel PEYROL a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n°2020- 100 : Dénomination d'une nouvelle voie communale

Le Conseil Municipal ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la dénomination des voies et la délibération afférente au 18 décembre 2012,

Considérant les travaux d'aménagement du lotissement des sables réalisé actuellement par Rampa Réalisations, il importe de dénommer les voies de raccordement de ces nouvelles habitations pour le raccordement postal et les services de secours notamment.

Il est proposé de dénommer ces voies comme suit :

- Au nord : Chemin du Pibou
- Côté Ouest : Allée des Eglantines
- Voie centrale à double sens : rue de l'Arbousier
- Côté Est : Allée des Sureaux

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

ADOpte les dénominations susmentionnées pour les 4 voies de desserte des habitations

CHARGE Monsieur le Maire de communiquer cette information notamment aux services de la Poste et de secours.

PROPOSE la mise en place d'une signalisation adaptée.

POUR : 17
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Yves COURBIS
Maire

